

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le 29 mars, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H10 en présence de :

PRESENTS : Messieurs JP. LARDY, E. FARGIER, A. CHIRAUSSSEL, J. DURIEU, A. LOYET, M. BOUSCHON, P. GAILLARD, S. CIVIER, G. JALADE, A. BASTIDE, B. PERRUSSET (+procuration de P. ROUX), P. MAISONNEUVE, R. THIOLLIERE, L. JOFFRE (procuration de JC. COURT), L. BUFFET, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY, D. BERAL, J. SOUBEYRAND, B. MEISS, R. ROURESSOL, F. BRECHON, P. ABEILLON (+procuration de D. RECCHIA), J. SEBASTIEN, G. FANGIER, S. REYNIER, J. SARTRE (+procuration de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+procuration de C. GARCIA), P. MANENT. Mesdames R. DUPLAN (procuration de G. DOZ), M. ALLAMEL (+procuration de JP. CONSTANT), MN. DURAND, C. FAURE, F. DUMAS, M. DUBOIS (+procuration de A. LACOSTE), C. DUCHAMP (procuration de JY. PONTHER), C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, D. CHARITA (+procuration de JC. FLORY).

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 45

Procurations : 7

Votants : 52

Absents : 3

Date de convocation : 23/03/2018

Absents : Monsieur F. JOUFFRE, Mesdames F. NOGIER, N. BARACAND

En présence des suppléants non votants :
Monsieur C. BOUTONNET, P. AYMARD, J. LE BELLEGO

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : Budget annexe ZA des Traverses - Débat d'orientation budgétaire 2018

Je vous rappelle que ce budget est géré HT.

Pour l'heure, la poursuite du projet d'extension de la zone est bloquée tant que le PLU de la commune de Lachapelle ne sera pas rétabli.

Le rétablissement de ce budget en gestion de lotissement avec opérations de stock, nécessaire pour avoir une lisibilité sur le coût de production et le prix de vente des terrains aménagés, n'a pas pu être réalisé en 2017 faute de temps.

C'est pourquoi toujours en 2018 les dépenses récurrentes de fluides et d'entretien des terrains restent prévues au budget principal mais comptabilisées en service identifié.

Tels sont les éléments particuliers d'orientation budgétaire qui entrent dans la préparation du BP2018 de la ZA des Traverses et dont je vous demande de me donner acte.

Après examen et discussion, le Conseil Communautaire donne acte au Président des éléments du débat d'orientation budgétaire concourant à la préparation du budget annexe de la ZA des Traverses pour 2018.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télétransmission en Sous-Préfecture de Largentière »
L'Ordonnateur soussigné
certifie le caractère exécutoire
par réception en Préfecture

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 5 Avril 2018

Le Président,
Louis BUFFET



en date du 25 AVR. 2018